le montage des soies. Il avait amassé, dans l'exercice de sa profession, une immense fortune, et il sut la faire servir à de nobles usages. Ce riche bourgeois, dans sa bienfaisance inépuisable, s'attachait de préférence à soulager les prisonniers, toujours nombreux à Lyon, à cause des contraintes par corps prononcées par le Tribunal de la Conservation Juridiction de Commerce, dont les priviléges étaient alors fort étendus. Il traitait avec leurs créanciers, et parvenait à procurer la liberté à quelques-uns des plus malheureux débiteurs.

Son zèle bientôt ne put suffire à la tâche qu'il s'était imposée volontairement. Mais, convaincu de l'utilité de son projet, et persuadé que la charité exercée envers des captifs, détenus surtout pour des dettes purement civiles, ne pouvait être que très-agréable à Dieu, Cœsar Laure, afin de donner une plus grande extension à ses vues philanthropiques, forma le projet de laisser à une société le soin de perpétuer son œuvre. Nous verrons plus tard quel développement elle prit. Les meilleures et les plus vivaces institutions ont eu, comme celle-ci, d'humbles commencements.

Un horrible spectacle dont Cœsar Laure fut témoin vint hâter sa résolution et accroître encore, dans sa pensée, les

plus son salon des Echos ni sa fontaine Camille. Il n'y a plus que des ruines. Tout est impitoyablement tombé sous les coups de la bande noire. De sa splendent passée, Neufville n'a conservé qu'un nom et le souvenir des nobles hôtes qu'il a reçus; Villeroy, ce cher favori de Louis XIV, et Boufflers, ce spirituel faiseur de vers et de bons mots du XVIII^c siècle, le duc de Lauzun et la maréchale de Luxembourg. Des ruines et des noms, autres ruines de la tombe, voilà tout ce qui nous reste de cet antique marquisat.